

21 juin 2024

Feux de forêt dans la MRC de Sept-Rivières

## **Pré-alerte d'évacuation pour les secteurs de GALLIX et du LAC-LABRIE**

En raison de feux de forêts qui sévissent au nord des municipalités de Sept-Îles et de Port-Cartier, l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC) de la Ville de Sept-Îles a émis un avis de **pré-alerte** d'évacuation pour les résidences des secteurs de GALLIX (incluant Rivière-Brochu) et du LAC-LABRIE.

L'OMSC est en contact régulier avec la SOPFEU et la Sécurité civile du Québec. Nous suivons de près l'évolution de la situation des feux et, **si une évacuation devenait nécessaire**, nous en informerons les résidents concernés par le biais :

- d'un message via le système d'alertes automatisé de la Ville
- d'une publication sur la page Facebook de la Ville de Sept-Îles
- d'un communiqué émis aux médias et publié sur la page d'accueil du site Internet de la Ville de Sept-Îles (**septiles.ca**)
- de porte-à-porte effectué par des pompiers ou des policiers.

Nous vous invitons donc à rester informés.

### **La clé : La préparation**

Lors d'un sinistre ou d'une situation d'urgence, la préparation est toujours la clé pour assurer sa sécurité et celle de sa famille. Vous trouverez donc au verso un **aide-mémoire** présentant les mesures à prendre et les items à apporter avec vous en cas d'évacuation.

Nous vous remercions de votre prudence et de votre précieuse collaboration.

### **L'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC)**

Ville de Sept-Îles

Numérisez pour accéder à la page du site de la  
Ville de Sept-Îles sur les **feux de forêt**



## Aide-mémoire

# PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT D'ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

*Prenez quelques minutes pour lire ces consignes*

En cas de préalerte ou d'avis d'évacuation, la Ville de Sept-Îles rappelle quelques consignes de prévoyance aux résidents qui doivent quitter leur domicile.

### 1. APPORTEZ VOS EFFETS PERSONNELS

- Une trousse de première nécessité, comprenant des vêtements et des chaussures (un ensemble de vêtements par personne)
- Une couverture ou un sac de couchage par personne;
- Du papier hygiénique ainsi que des produits sanitaires tels que des brosses à dents, du dentifrice, du shampoing et du savon.
- Apportez vos médicaments ainsi que des lunettes de rechange.
- Ayez sur vous un trousseau de clés supplémentaire, de l'argent de poche et des pièces d'identité pour chaque membre de votre famille.

**Si vous avez de jeunes enfants**, pensez à apporter des **couches jetables**, des **biberons**, du **lait maternisé** ainsi que des petits **pots de nourriture pour bébé**. Les livres, jeux de cartes, jeux de société, jouets, crayons et livres à colorier seront également appréciés.

### 2. ANIMAUX DE COMPAGNIE

Si vous avez des animaux de compagnie, vérifiez si vous pouvez les confier à un ami ou à un parent, ou encore à une pension.

Préparez une trousse d'urgence, comprenant :

- Une cage de transport ou un harnais solide ;
- De l'eau en bouteilles de plastique ;
- Un bol et de la nourriture ;
- Un ouvre-boîte (nourriture en conserve) ;
- Les médicaments et le carnet de santé de l'animal ;
- Une couverture et quelques jouets ;
- Une photo récente (en cas de disparition de l'animal)

Si, malgré tout, vous vous présentez à un centre de services aux sinistrés avec votre animal de compagnie, celui-ci sera pris en charge par le service de contrôle animalier. Un refuge temporaire pourrait être mis sur pied pour accueillir les animaux de compagnie.

---